



Quelques aspects de la population résidante du canton de Genève

Avec ses 382 500 habitants à fin 1990, soit le 5,6 % de la population totale du pays, le canton de Genève se situe au sixième rang des cantons suisses quant à son importance démographique, derrière ceux de Zurich (17,0 %), Berne (14,0 %), Vaud (8,6 %), Argovie (7,4 %) et Saint-Gall (6,2 %).

Quant à la ville de Genève, chef-lieu du canton du même nom, ses 171 300 habitants la placent au deuxième rang des villes suisses après Zurich (341 000), à égalité avec Bâle-Ville (171 000), mais devant la Ville fédérale (Berne : 135 000) et Lausanne (123 000). Mais de par sa densité de population, la ville de Genève arrive largement en tête avec plus 9 300 habitants au km² contre 7 100 à Bâle-Ville et 3 800 à Zurich.

Genève : un canton-ville

Sur les 45 communes que compte le canton, 7 totalisent plus de 10 000 habitants sur leur territoire à fin 1990 : en plus de Genève (171 300), ce sont Vernier (28 400), Lancy (23 200), Meyrin (20 100), Onex (15 900), Carouge (15 000) et Thônex (10 300). Cet ensemble urbain rassemble à lui seul plus de 284 000 habitants, soit 3 résidents du canton sur 4 (74 %). Les autres communes se répartissent de la manière suivante : 15 communes entre 2 000 et 10 000 habitants (20 % de la population du canton) et 23 "petites" communes de moins de 2 000 habitants (6 %).

Plus d'un tiers de ressortissants étrangers

Du point de vue de son origine, la population du canton est formée de trois groupes d'importance à peu près égale : 30,7 % de Genevois, 32,9 % de Confédérés (Suisse originaires d'un autre canton que celui de Genève) et 36,4 % d'étrangers. Parmi ceux-ci, plus de 80 % sont des Européens (113 500) et l'on compte par ailleurs 8 700 Asiatiques, 8 500 Américains, 8 000 Africains et 440 Océaniens. Les communautés nationales les plus nombreuses établies sur le territoire genevois sont celles d'Italie (28 500 ressortissants), d'Espagne (23 800), du Portugal (20 300) et de France (18 000). Ces quatre pays représentent ensemble les 4/5 des résidents originaires d'Europe.

A propos des Portugais résidant dans le canton, relevons qu'en deux ans leur nombre a augmenté de près de 5 500 unités (+ 37 %), passant de 14 800 à fin 1988 à 20 300 à fin 1990. Des gains migratoires exceptionnellement élevés ces deux dernières années (respectivement + 2 300 et + 2 500) expliquent cette forte progression de la population de nationalité portugaise dont l'effectif dépasse désormais celui des Français.

Flux migratoires : le Portugal et la Yougoslavie remplacent l'Italie et l'Espagne

S'agissant des mouvements migratoires entre Genève et l'extérieur du canton, il est intéressant de noter qu'en plus du Portugal trois autres pays méditerranéens enregistrent des soldes migratoires substantiels, ce sont la Yougoslavie (+ 560 en deux ans), la Turquie (+ 200) et le Maroc (+ 150). A fin 1990 le nombre de ressortissants de ces pays s'élève à plus de 4 500, en progression de 26 % par rapport à fin 1988.

En revanche, les Espagnols (- 275) et les Italiens (- 560) sont plus nombreux à quitter le canton qu'à s'y établir. Pour les ressortissants italiens, cela fait déjà de nombreuses années que les flux migratoires sont négatifs avec le canton; le phénomène est plus récent en ce qui concerne les Espagnols puisqu'il remonte à 1988.

Autorisations de séjour délivrées aux étrangers

Une autre manière d'appréhender la population étrangère consiste à la répartir en fonction du type d'autorisation de séjour qui lui a été délivré par les autorités de contrôle de la population immigrée. C'est ainsi qu'à Genève, près des deux tiers de la population étrangère sont au bénéfice d'une *autorisation d'établissement*. Celle-ci, délivrée après un séjour ininterrompu de 5 ou 10 ans (suivant le pays), place le travailleur étranger sur un pied d'égalité avec le travailleur suisse. Au total, ils sont 91 200 à posséder un tel statut, parmi lesquels 26 500 Italiens et 21 400 Espagnols.

Une deuxième catégorie est constituée par les étrangers dont *l'autorisation de séjour, généralement limitée à un an, peut être prolongée*. A fin 1990, 28 300 étrangers à l'année habitaient dans le canton, dont 8 600 Portugais et 2 600 Français.

Les *saisonniers*, autorisés à travailler en Suisse au maximum neuf mois par an, constituent la troisième catégorie. Après avoir travaillé 36 mois au total dans le courant de quatre années consécutives, ils peuvent demander la transformation de leur autorisation saisonnière en autorisation à l'année. Si à fin décembre leur effectif se limite à quelques centaines, il dépasse les 7 000 unités de mars à octobre. Les saisonniers sont principalement originaires du Portugal, loin devant les Espagnols et les Yougoslaves.

En raison de la présence à Genève de nombreuses organisations internationales gouvernementales (ONU, BIT, OMS, UIT, GATT, CERN, etc.) et d'une centaine de représentations diplomatiques (missions permanentes), le canton accueille sur son territoire de nombreux *fonctionnaires internationaux* ainsi que les membres de leur famille. Détenteurs d'une carte de légitimation ou d'une attestation de fonction délivrée par la Mission permanente de la Suisse près les organisations, ils sont 18 700 à résider dans le canton. Les plus forts contingents sont ceux d'URSS (1 900), de France (1 300), du Royaume-Uni (1 200) et des Etats-Unis d'Amérique (1 100).

Structure d'âge : une personne sur sept âgée de 65 ans ou plus

Répartie selon les trois grands groupes d'âges, la population du canton comprend en 1990 un peu plus de 1/5 de jeunes âgés de moins de 20 ans (21,1 % contre 24,6 % en 1970), environ 2/3 de personnes "potentiellement actives" – c'est-à-dire âgées de 20 à 64 ans (65,5 % contre 63,6 %) – et 1/7 de personnes de 65 ans ou plus (13,4 % contre 11,8 %).

Dans ce dernier groupe (65 ans ou plus) on compte 1,7 femme pour 1 homme; lorsqu'on "s'élève dans la pyramide" ce rapport augmente fortement et dans le groupe d'âges des 80 ans ou plus les femmes sont 2,5 plus nombreuses que les hommes.

Notons pour conclure que si la ville de Genève rassemble sur son territoire 45 % de la population du canton, elle accueille plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans ou plus (54 %) et un tiers des jeunes de 0 à 19 ans (37 %).

Département de l'économie publique
Service cantonal de statistique
Pierre Pauli

Genève, le 29 octobre 1991.